

# PREVENTION

## COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION

DU 24/02/2022

**Présents** : J. BELPALME – A. BOZONNET - G. JACUZZI - M. MAITRE – P. PITARD

**Excusés** : A. BERNARD - J. MALIN

### **1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 27/01/22**

Approuvé

### **2/ Fiches prévention**

Retour fiches « éducateurs » depuis le début de la saison :

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	52	0	0
D4	92	7	1
FEMININES à 11	20	2	2
U18	106	2	2
U15	111	8	0

### **3/ Matches sensibles**

Du 6/03 au 20/03/22 (3 journées) :

- . 17 matchs sensibles (3 en D1, 6 en D2, 4 en D3, 4 en D4)
- . 2 matchs à risques (1 en D1, 1 en D3)

La Commission rappelle que les demandes de délégués doivent être faites au moins 15 jours avant la rencontre, quels que soient les demandeurs.

La Commission Prévention est toujours en manque de délégués. N'hésitez pas à contacter le District si vous êtes intéressé(e) de rejoindre l'équipe en place.

### **3/ Courriers divers**

Rencontre U15 du 06/02/2022 : Entente Rives de l'Ain-Hautecourt / Arbent Marchon.

Une réponse sera faite au club d'Arbent Marchon. Un courrier sera également adressé à Mme la Déléguée de terrain de Rives de l'Ain.

### **4/ Clubs à aider**

Le compte-rendu de cette réunion a été adressé aux clubs présents.

### **5/ Protocole d'après-match**

La Commission rappelle aux clubs que ce protocole est applicable dès à présent.

Pour tout dysfonctionnement de ce protocole d'après-match, la Commission Prévention se rapprochera de la Commission des arbitres, afin qu'un courriel soit envoyé par les arbitres sur l'adresse du District : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr), qui fera suivre.

La Commission Prévention travaillera pour éventuellement mettre en place ce protocole sur les rencontres des équipes jeunes à 11 pour la saison 2022/2023.

#### **6/ Bénévoles du mois**

Tirage au sort pour le mois de février 2022 : Florent COMTET (AS ATTIGNAT)

Ce bénévole sera récompensé par le District en novembre 2022.

La Commission rappelle que les e-mails de candidatures des clubs pour leurs bénévoles se font en début de saison.

#### **7/ « Petit filet »**

L'article est prêt et sera transmis pour la prochaine parution.

#### **8/ Réunions entre clubs de la même poule**

Elles concerneront les niveaux seniors D1 (1 poule) D2 (2 poules) et D3 (3 poules).

Ces réunions se tiendront au sein du District à VIRIAT. Chaque club recevra une invitation précisant la date et l'heure fixées. Il sera représenté par son Président (ou son représentant licencié du club) et un éducateur de l'équipe concernée. Deux personnes maximum par équipe. Respect des consignes sanitaires qui seront appliquées au moment de ces réunions.

#### **9/ Dates à retenir**

Les membres de la Commission Prévention sont invités à indiquer leur présence sur les événements du District à venir, sous réserve de la situation sanitaire (pour l'instant, pass sanitaire obligatoire) :

02/04/22 : Finales du Festival foot U13 à BELLIGNAT (journée)

21/05/22 : Journée départementale U7 à MONTMERLE SUR SAONE (après-midi)

11/06/22 : Plateau Départemental U11 à CHALAMONT (journée)

12/06/22 : Journée départementale du foot féminin à PERONNAS (après-midi)

Fin de la réunion 19h45

Prochaine réunion : JEUDI 31/03/2022 à 18h au District.

## Protocole d'après-match

***Ce protocole d'après match est applicable à tous les matchs seniors masculins et féminins à 11 dès le mois de janvier 2022.***

Pour faciliter la sortie du terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match.

- A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main excepté en cette période d'interdiction suite au Covid.
- L'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central avec ses remplaçants et son (ou ses) coachs.
- L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les deux capitaines, son (ou ses) coachs, l'arbitre central, les deux arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.
- Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaire, attendue par l'arbitre et les deux assistants. Ils rejoignent ensuite leurs vestiaires.

